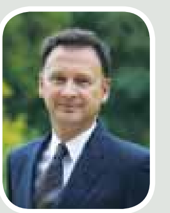
Le mot du président



Dans un souci d'information et de sensibilisation, Agglopolys édite chaque année le guide de la collecte des déchets. Vous y trouverez des informations simples et pratiques pour vous aider à gérer au mieux vos déchets. Nouveauté cette année : un volet supplémentaire consacré aux déchetteries.
Ordures ménagères, déchets recyclables, déchetteries : c'est facile et c'est l'affaire de tous ! Tout est dans ce guide !

Christophe Degruelle,
Président d'Agglopolys, Communauté d'agglomération de Blois

› LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Comment ?

La collecte des ordures ménagères s'effectue **en porte à porte à l'aide de bacs roulants,** ou pour certains secteurs urbains, en apport volontaire **à l'aide de conteneurs enterrés.**





Quand ?



La collecte a lieu le matin de 5h à 12h30. Le bac doit donc être sorti la veille à partir de 19h.
Pour le centre-ville de Blois, la collecte s'effectue le soir. Les bacs doivent être sortis pour 18h.
Une fois collectés, les bacs doivent être retirés de la voie publique pour ne pas entraver la circulation des piétons et des véhicules.

Quoi ?

Le bac ne doit pas comporter de déchets verts, de gravats, de déchets toxiques, de déchets électroniques, de déchets liquides, de cendres chaudes...
Pour des raisons d'hygiène, **il est conseillé de mettre les déchets dans des sacs fermés** avant de les déposer dans le bac. Vous avez la responsabilité de son entretien. Il doit donc être maintenu en état de propreté.

> Pour connaître les jours de collecte
> Pour obtenir un bac ou le faire réparer

Un seul numéro :
02 54 58 57 57
ou
agglopolys.fr



Les sacs, cartons et autres déchets déposés autour du bac ne sont pas collectés.

Si le volume du bac n'est pas adapté à la composition de votre foyer, contactez le service Collecte des déchets pour en obtenir un autre gratuitement.

› DÉCHETTERIES : MODE D'EMPLOI

La déchetterie permet aux habitants de déposer des déchets qui, en raison de leur volume, de leur poids ou de leur nature, ne peuvent être jetés avec les ordures ménagères.

› LES BONNES PRATIQUES

La **déchetterie** est un site qui présente de **nombreux risques** : risques liés à la nature même des dépôts (déchets chimiques, coupants, lourds et encombrants), risques de chutes dans les bennes et risques liés à la concentration de véhicules et de personnes circulant à pied dans un même site.

Aussi, voici quelques consignes et conseils qui permettront à chacun d'utiliser le service en toute sécurité et sérénité :

- Je **demande conseil** à l'agent d'accueil en cas de doute : il est là pour m'orienter et veiller au respect des consignes de tri.
- J'**évite d'encombrer le quai** et d'entraver les voies de circulation avec mon véhicule.
- Je **ne rentre pas dans les locaux réservés** aux déchets dangereux et aux déchets électriques.
- Je ne **laisse pas les enfants** qui m'accompagnent circuler dans la déchetterie.
- Je ne **cherche pas à récupérer** des objets déposés dans les bennes.
- Je **ne descends en aucun cas** dans les bennes.

Véhicules autorisés

Seuls les véhicules de tourisme et utilitaires d'un poids total inférieur ou égal à 3,5 tonnes, remorque comprise, sont acceptés.
Attention à la dispersion des déchets sur la voie publique durant le trajet jusqu'à la déchetterie (bâches, liens...) !

Pour permettre à tous de déposer ses déchets, le volume de déchets est limité à 1 m³ par jour et par foyer.

Déchets acceptés
(dans la limite de 1 m³ / jour / foyer)


MÉTAUX

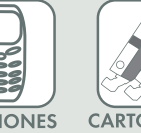

CARTONS


DÉCHETS VERTS


GRAVATS


TOUT-VENANT


HUILE DE VIDANGE


ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES / ÉLECTRONIQUES


BATTERIES

PILES ET ACCUMULATEURS

HUILE DE FRITURE

LUNETTES

TÉLÉPHONES PORTABLES

CARTOUCHES D'ENCRE

BOUCHONS

DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES

LE SAVIEZ-VOUS ?

> Lors de l'achat d'un appareil électrique neuf (réfrigérateur, ordinateur...), **votre revendeur a l'obligation de reprendre votre ancien appareil.**
> Si vous ne pouvez pas vous rendre en déchetterie ou si vos déchets sont trop volumineux, **Agglopolys peut les enlever à la demande (prestation payante).**
> Pour **éliminer les déchets de soins à risques infectieux** (aiguilles, lancettes, etc.), Agglopolys met à disposition des patients en auto-traitement **3 bornes de collecte accessibles 24h/24h** à Blois (av. de Châteaudun), Saint-Gervais-La-Forêt (route Nationale) et Onzain (av. du Général de Gaulle).

NOUVEAUTÉS !
Les textiles et les meubles se recyclent

Des **bennes « mobilier »** sont présentes dans les déchetteries de **Cellettes**, **La Chaussée-Saint-Victor** et **Vineuil**. Vous pouvez y déposer des meubles (ou parties de meubles) quels que soient le type ou le matériau (chaises, canapés, fauteuils, literie, mobilier de jardin, éléments de cuisine...). Ils seront **recyclés, réutilisés ou valorisés** sous forme de chaleur ou d'électricité.



Des **bornes textiles** sont en cours d'installation sur l'ensemble du territoire d'Agglopolys, y compris en déchetterie. Vous pouvez y déposer des vêtements propres quel que soit leur état de vétusté, du linge de maison, des chaussures, des peluches et des jouets. Une fois collectés, ils seront triés pour être, par ordre de priorité, **donnés à des associations caritatives, revendus dans des boutiques à caractère social**, **transformés** (en isolant pour le bâtiment ou en chiffon d'essuyage) ou bien **valorisés énergétiquement**.

› LES DÉCHETTERIES

10 déchetteries à votre disposition sur le territoire d'Agglopolys

L'accès aux déchetteries d'Agglopolys est gratuit,
sur simple présentation d'un justificatif de domicile.

- **Blois Nord,** 159 avenue de Chateaudun
  Tél. 02 54 78 27 73
- **Blois Sud,** 17 Rue des Prés d'Amont
  Tél. 02 54 78 26 20
- **Candé-sur-Beuvron,** Rue de la Chabotte
  Tél. 02 54 79 49 74
- **Cellettes,** Chemin de Charlemagne
  Tél. 02 54 70 49 58
- **Chouzy-sur-Cisse,** Route de Coulanges
  Tél. 02 54 20 47 85
- **Herbault,** Chemin des Sablières
  Tél. 06 88 09 84 08
- **La Chapelle-Vendômoise,** Rue de la Gare
  Tél. 02 54 51 19 05
- **La Chaussée-Saint-Victor,** 9 rue Descartes
  Tél. 02 54 58 92 18
- **Molineuf,** Chemin des Petits Bois
- **Vineuil,** Rue des Eglantiers, tél. 02 54 42 88 57



NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE

Matin : 9h - 12h30 / Après-midi : 14h - 17h30

Fermeture dimanche et jours fériés
Derniers entrants acceptés 10 mn avant la fermeture (12h20 / 17h20)

Légende : Ouvert (vert) / Fermé (gris)

	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi		Samedi	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Blois Nord	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Blois Sud	Fermé	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Candé-sur-Beuvron	Ouvert	Fermé	Ouvert	Ouvert	Fermé	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Cellettes	Ouvert	Ouvert	Fermé	Fermé	Ouvert	Ouvert	Fermé	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Chouzy-sur-Cisse	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé	Fermé	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert
Herbault	Fermé	Ouvert	Fermé	Fermé	Fermé	Ouvert	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Ouvert	Ouvert
La Chapelle-Vendômoise	Fermé	Ouvert	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Ouvert	Fermé	Fermé	Ouvert	Ouvert
La Chaussée-Saint-Victor	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Fermé	Fermé	Ouvert	Ouvert
Molineuf	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	Ouvert	Fermé
Vineuil	Ouvert	Ouvert	Fermé	Fermé	Ouvert	Ouvert	Fermé	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert

› LA COLLECTE DES DÉCHETS RECYCLABLES

La collecte des déchets recyclables s'effectue aux Points Tri.

C'est facile, il y en a plus de 200 sur tout le territoire d'Agglopolys.
Pour connaître le Point Tri le plus proche de chez vous, consultez le site **agglopolys.fr** ou téléphonez au **02 54 58 57 57.**





Les emballages en verre

Les bouteilles, les bocaux et les pots en verre

Info pratique : sans bouchon, ni couvercle



Les papiers, petits cartons et briques alimentaires

Les journaux, les magazines, les prospectus, les lettres et impressions, les catalogues et annuaires, les enveloppes blanches, les petits cartons, les briques alimentaires

Info pratique : cartons mis à plat, en vrac



Les bouteilles en plastique et les emballages métalliques

Les bouteilles et flacons en plastique, les boîtes et canettes métalliques, les aérosols, les barquettes en aluminium

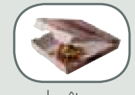
Info pratique : vides et en vrac

Déchets à jeter avec les ordures ménagères (non recyclables)


pots de yaourt et de crème fraîche


enveloppes kraft


barquettes en polystyrène


boîtes de pizza


assiettes en carton


gobelets

sacs plastique

suremballages packs bouteilles

serviettes en papier

couches


vaisselle


barquettes en plastique

Agglopolys - Service Collecte des déchets
152 avenue de Châteaudun - 41000 Blois - Tél. 02 54 58 57 57 - collectedesdechets@agglopolys.fr



Création : L'atelier perché | a.peschard@latelierperche.com | Photo : Sean Murphy (gettyimages.fr)

COLLECTE DES DÉCHETS FACILE !

Vous ne pourrez plus dire que vous ne saviez pas comment faire...



COLLECTE DES DÉCHETS LE GUIDE

ÉDITION 2015